

ANNEXE 1

à l'arrêté portant organisation des élections des usagers et d'un représentant des personnels aux conseils centraux de l'Université Grenoble Alpes (UGA)

Scrutin du mardi 31 mars 2026 au jeudi 2 avril 2026

CALENDRIER ELECTORAL

Etapes	Dates
Comité électoral consultatif	Jeudi 5 février 2026
Affichage de l'arrêté du Président de l'Université Grenoble Alpes portant organisation des élections	Semaine du 23 au 27 février 2026
Affichage des listes électorales (au moins 20 jours avant la date du scrutin - article D. 719-8 du code de l'éducation)	Au plus tard le mercredi 11 mars 2026
Date limite de dépôt des candidatures (15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin - article D. 719-24 du code de l'éducation)	Mardi 17 mars 2026 à 12h
Comité électoral consultatif (présentation des candidatures)	Jeudi 19 mars 2026
Date limite des demandes d'inscription et/ou de rectification des listes électorales	Mercredi 25 mars 2026 à 12h (électeurs sur demande) Jusqu'à la date de scellement des urnes (électeurs inscrits d'office)
Campagne électorale	A compter de la date de validation des candidatures jusqu'au jour du scrutin
Scellement des urnes	Lundi 30 mars 2026
Scrutin	Du mardi 31 mars 2026 à 9h au jeudi 2 avril 2026 à 16h
Dépouillement	Jeudi 2 avril 2026 dès la clôture du scrutin
Proclamation des résultats (dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales - article D. 719-37 du code de l'éducation)	Dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales
Terme du délai de recours devant la Commission de Contrôle des Opérations Electorales (CCOE) (au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats – article D. 719-39 du code l'éducation)	Au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats